

Baccalauréat en enseignement des arts

7325 – 6781 – 7605 – 6758

Cohorte 2026-2027

| | <u>Test diagnostique à l'écrit (DIA0400)</u> | <u>Exigences à l'oral (XORAL)</u> | <u>Exigences à l'écrit (TECFÉE)</u> |
|---|---|--|---|
| Quand? | Entre le 24 et 26 août 2026 | Mai ou juin 2027 | Première passation suggérée : au plus tard en août 2027 |
| Où? | En ligne, sur Zoom | En présence, à l'UQAM exclusivement | En présence, à l'UQAM exclusivement |
| Quels sont les frais? | Gratuit | Gratuit | 70 \$ à payer par la personne étudiante directement au CÉFRANC |
| Comment s'inscrire? | Ajout du sigle du cours sur Mon Portail ou par courriel auprès du programme | Ajout du sigle du cours sur Mon Portail ou par courriel auprès du programme lors de l'inscription au trimestre d'été 2027 | Ajout du sigle du cours sur Mon Portail (voir Calendrier des passations) |
| Quels sigles de cours? | DIA0400 | XORAL06 | EPREVFR |
| Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence? | Entre le 24 et 26 août 2026 PAS DE REPRISE À CE TEST | Réussir le test XORAL au moment prévu par le programme OU Réussir les cours imposés (LIN1020 ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) avant la dernière activité de formation pratique (stage 4) , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si cette activité est prévue au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celle-ci est prévue au trimestre d'hiver. | La personne étudiante doit réussir le test avant la dernière activité de formation pratique (stage 4) , c'est-à-dire lors de la passation de mai de la troisième année d'études pour les activités de formation pratique se déroulant au trimestre d'automne ou lors de la passation d'octobre de la quatrième année d'études pour les activités de formation pratique se déroulant au trimestre d'hiver. |
| Quel est le nombre de passations possibles? | 1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST | 1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Si la personne étudiante ne fait pas le test XORAL au moment convenu, elle ne pourra pas s'y présenter ultérieurement. | Pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> . |
| Quel est le seuil de réussite? | 70% Pour les personnes étudiantes ayant obtenu une note entre 70% et 74,9%, il est recommandé de prendre certaines mesures de mise à niveau. | Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation du XORAL ou des cours imposés | 70% pour chacune des deux parties du test |
| Comment les résultats sont-ils transmis? | Par courriel | Par courriel | Par envoi postal de la part du CÉFRANC |
| Quelles sont les conséquences en cas d'échec? | L'échec au test oblige la personne étudiante à suivre un cours d'appoint <i>DDL6000 - Le soutien en français écrit dans l'enseignement</i> lors de sa première année. | L'échec ou l'absence au test XORAL place la personne étudiante devant l'obligation de faire le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019. | Après quatre (4) échecs , la personne étudiante est convoquée au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme. Après six (6) échecs , le cheminement dans le programme pourrait être restreint, voire interrompu. La direction pourrait placer la personne étudiante en situation de restriction des études. |

Préparation aux tests

Le Centre d'aide en français écrit et oral offre des **mesures de soutien** (ateliers et monitorat) en préparation aux différents tests liés aux exigences linguistiques.